



Ville de / Town of

BARKMERE

Le Bulletin Printemps

Le 9 Juin 2021

Vol 49, No. 1

MESSAGE DU MAIRE



L'été est revenu à Barkmere, et il s'annonce chaud, si on se fie aux journées de 30 degrés et plus que nous avons déjà eues, avant juillet. Les scientifiques et météorologistes nous disent que ce sera de plus en plus fréquent à l'avenir, une conséquence des changements climatiques provoqués par les gaz à effet de serre. Il y aura de plus grandes variations de température, du très froid au très chaud, et d'événements plus extrêmes. Ce qui est moins clair, ce sont les conséquences sur l'environnement naturel à Barkmere. Mais déjà des phénomènes que nous n'avions jamais observés auparavant se sont produits, comme deux éclosions d'algues brunes au cours des cinq derniers printemps.

D'autres facteurs, sociaux ceux-là, ont déjà commencé à influencer notre milieu. La pandémie, bien sûr nous a affectés grandement, et a poussé plus de gens à passer plus de temps « dans le Nord ». Cette plus grande présence humaine a certainement des impacts sur une région dont la plus grande richesse sont ses paysages naturels, ses forêts à perte de vue et ses lacs pittoresques entourés de collines et montagnes vertes à longueur d'année.

Nous vivons également une transition générationnelle. Beaucoup de propriétés ont été vendues, d'autres passent aux enfants. Il y a donc beaucoup de nouveaux « Barklakers » que j'accueille avec enthousiasme. Vous avez choisi de vivre ici l'été, les weekends, et certains toute l'année, parce que la beauté naturelle et presque immaculée de Barkmere vous a attirés. J'espère que vous continuerez les efforts de vos prédécesseurs et que Barkmere sera pour vous un paradis que vous protégerez et chérirez comme ils l'ont fait.

Vers la fin de l'été, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et un opérateur forestier local, procéderont à une grande coupe forestière sur notre territoire, comme il y a 25 ans, et qui durera deux ans. La présence de machinerie lourde sera très dommageable pour la flore et la faune, sans compter les sédiments dégagés du sol qui se retrouveront nécessairement dans le Lac, par sa localisation au milieu des collines boisées. Déjà, l'automne dernier, l'entrepreneur, avec la bénédiction et des subventions du MFFP, a ouvert de larges routes pour accéder à la forêt, mais qui permettront aussi l'accès à des véhicules plus grands dans l'avenir, avec tous les problèmes que cela causera, comme les vols dans les chalets, l'érosion continue du sol, du trafic et des activités très dérangementes. Déjà ce printemps, nous pouvons constater l'érosion et l'écoulement majeur de sédiments, ainsi que des sentiers nouvellement ouverts qui se dirigent vers les chalets.

Nous avons bien sûr négocié avec l'entrepreneur pour réduire le nombre de nouveaux chemins et qu'ils soient le plus éloignés possible du Lac et des chalets. Nous avons gagné certaines de nos revendica-

tions, en faisant éloigner un chemin qui était prévu à l'origine directement derrière certaines propriétés de la baie Silver, et en éliminant deux autres nouveaux chemins prévus, qui auraient ouvert encore plus d'accès à des terrains et chalets. Nous avons également questionné la pertinence d'avoir des chemins aussi larges et d'avoir un dégagement (arbres coupés et sol « bulldozé ») de 25 à 30 mètres. Cela n'est aucunement justifié par l'opération forestière. Il y a 25 ans, les chemins étaient beaucoup moins larges et la coupe a tout de même eu lieu sans problème d'accès pour les camions et la machinerie. Sous prétexte que ce territoire est « public », le Ministère se cache derrière des lois datant de 1867 pour dire que les municipalités n'ont rien à voir avec ces territoires, et qu'eux, les fonctionnaires du Ministère peuvent faire ce qu'ils veulent. Mais le domaine public est par définition... public. Ce n'est pas une réserve de bois pour le Ministère. C'est à nous tous, le « public » justement, de nous l'approprier et le protéger.

Je vous invite à lire attentivement les articles de nos conseillers municipaux. Ils sont très éclairants sur le rôle que nous avons tous à jouer pour garder Barkmere et son Lac à l'état naturel, à conserver ce petit paradis isolé des Hautes-Laurentides pour nous, pour nos enfants, et tous ceux qui nous suivront. Plus que jamais cette année, nous aurons besoin de nous tenir ensemble comme communauté, d'appuyer activement les élus, de laisser nos petites différences de côté, pour sauvegarder ce privilège de vivre dans un endroit naturel aussi merveilleux.

Je vous souhaite tous un très bel été, et j'espère que la pandémie va régresser et que nous pourrons nous voir en personne. J'ai personnellement très envie de changer de « Zoom »...!

Luc Trépanier
Maire



Comité Local des Loisirs

Bonjour à tous,

C'est avec regret que nous avons dû annuler encore une fois cette année les activités, incluant le tournoi de pêche dû à cette pandémie. Si les mesures sanitaires sont relâchées, il y aura possibilité d'offrir des cours de yoga au centre communautaire et de faire des soirées de peinture / jeux de société et/ou de bricolage pour enfants comme les années précédentes.

Advenant la possibilité de se réunir de nouveau, il nous serait impossible de s'organiser à temps pour le tournoi de pêche et d'aller solliciter des marchands pour les prix que nous remettons lors de cet événement étant donné qu'ils ont été durement éprouvés financièrement.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que nous avons l'intention de tenir le tournoi de pêche en 2022 et nous apprécierions recevoir vos contributions comme par le passé. Veuillez contacter Lyne si vous avez des dons à lynevalois62@gmail.com.

En attendant, veuillez jeter un coup d'œil à notre panneau d'affichage situé au STOP au stationnement du lac, afin d'avoir les dernières nouvelles d'activités offertes s'il y a possibilité cette année.

En espérant que vous passez tous un bel été !

Barkmere: différente des 1,100 autres municipalités

Par Stephen Lloyd



Les Laurentides connaissent un boom immobilier. Barkmere n'est pas épargnée. De nombreuses propriétés changent de mains. Notre petite ville est tout d'un coup sur le radar de beaucoup, beaucoup de nouvelles personnes.

Nous l'acceptons - nous sommes accueillants envers les nouveaux résidents. Cependant, une partie de l'attrait de Barkmere est que nous ne sommes pas comme la grande majorité des 1,100 autres municipalités du Québec, et ce, sans manque de respect pour ces autres endroits. Mais notre cadre naturel majestueux, notre ensemble unique de règles écrites et non écrites et nos liens historiques communautaires ont créé une « sauce secrète à la Barkmere » que nous tenons depuis longtemps.

Pour faciliter une intégration réussie des nouveaux résidents au sein de notre communauté, nous devons pouvoir leur expliquer ce qui est si magique à propos de Barkmere. Nous devons également bien comprendre nous-mêmes ces éléments distincts, afin de pouvoir continuer à les protéger et à les améliorer au fur et à mesure que les choses évoluent. Ils ne prendront pas soin d'eux-mêmes. Il faut faire un effort pour parler de ces différences structurelles, encore et encore, pour que Barkmere ne devienne pas « juste une autre ville », comme les 1,100 autres au Québec.

Géographie particulière. C'est un fait que Barkmere est extrêmement difficile d'accès. Combien de fois avez-vous dit à quelqu'un : « Je te dirais où c'est, mais je devrais alors te tuer »? L'emplacement de Barkmere est fonction de la planification initiale du chemin de fer dans les années 1890: Barkmere se trouve là où elle se trouve, dû au chemin de fer de Montfort qui a été construit pour atteindre Arundel dans les années 1890 et ne s'inscrit pas vraiment dans la logique du tracé de l'actuelle route 117. Cette géographie insolite fait partie intégrante de notre fort héritage bilingue et elle nous a traditionnellement protégés des forces de développement qui ont façonné d'autres municipalités.

Plus important encore, que votre résidence soit dans le Village ou sur le Lac des Écorces, vous comprenez intuitivement un point fondamental : Barkmere est une destination. C'est UNIQUEMENT une destination. PERSONNE ne traverse Barkmere pour aller ailleurs. Cela fait partie de la magie de Barkmere. C'est aussi en grande partie la raison pour laquelle nous sommes obsédés par les routes et l'accès – nous voulons que cela reste ainsi.

Équilibre individuel. Il n'y a pas de gouvernement « mère poule » pour s'occuper de vous à Barkmere. Aucune autorité gouvernementale n'intervient vraiment pour « égaliser les choses », nous mettre à l'abri des risques ou nous protéger des éléments. Les citoyens de Barkmere doivent trouver leur propre équilibre individuel.

Vous pouvez vous construire un beau grand quai, mais rien ne peut vous aider si la glace le détruit au printemps. Nous n'avons pas d'infrastructure d'égouts partagée : tout ce que votre ménage produit comme effluent doit être traité sur votre propre terrain. Il est donc assez difficile pour les habitants de Barkmere d'avoir une empreinte non durable. Le ski nautique ou le tubing font partie de l'expérience du Lac des Écorces. Cependant, si vous y allez un peu trop, votre souci n'est pas de savoir si la police vous donnera une contravention. Au lieu de cela, vous voyez l'impact direct du sillage de votre bateau sur le quai de votre voisin (et son langage corporel!) et sur votre propre rive. Il existe des boucles de rétroaction très directes et des répercussions souvent dures et impitoyables sur votre comportement individuel à Barkmere. C'est de la vieille école, mais au moins les règles sont claires. C'est pareil pour tout le monde.

Villégiature Sauvage. Il y a cinquante ans, en dehors des grandes régions métropolitaines, la nature « sauvage » était le paramètre par défaut du Canada. Maintenant, nous ne pouvons pas tenir la nature « non-humanisée » pour acquis. Ce que l'on entendait autrefois comme « le domaine des chalets » n'est maintenant qu'un ensemble de résidences secondaires de banlieue pour les citadins.

Barkmere est l'un des rares endroits où nous faisons un effort conscient et institutionnalisé pour préserver la nature sauvage sur notre territoire. Elle fait partie de la raison d'être structurelle de la Ville. Si quelqu'un n'adhère pas à cette philosophie, il vaudrait probablement mieux acheter une résidence secondaire dans l'une des 1,100 autres municipalités. Nous sommes en fait fiers d'être un peu "hors de la grille" à Barkmere. Il est normal pour nous qu'il y ait des ours autour et que l'eau du Lac soit suffisamment propre pour être consommable.

En effet, Barkmere devient de plus en plus une halte privilégiée pour la faune qui cherche des « corridors écologiques » pour subvenir à ses besoins. Nous apprivoisons cela. Nous n'avons aucun problème à ce que les loups « traversent » en toute sécurité le territoire de Barkmere, en route vers leurs aires de reproduction dans le parc du Mont-Tremblant. Cela nous donne l'impression de faire notre part pour atténuer notre impact humain.

Au plaisir de voir nos concitoyens (anciens et nouveaux) cet été et d'entendre si tout cela vous rejoint. Faites-le nous savoir!

Sécurité Publique

Par: Kim Lamoureux



OPÉRATION DÉPOLLUTION

Au courant de l'été 2021, et lorsque l'eau du lac se réchauffera un peu, il y aura une opération de nettoyage sous-marin du Lac des Écorces exécuté par la compagnie Aqua Plein Air.

Cette intervention a pour but d'éliminer les polluants dans le fond du lac tels que matières plastiques, caoutchouc et autres contaminants. Tous les participants auront suivi une formation qui se nomme *Dive Against Debris (Plonger contre les déchets)* développée par la fondation Project AWARE. Les plongeurs sont certifiés pour ce type de travail. Des instructeurs, plongeurs et des gens ayant une formation de premiers soins seront sur les lieux pour assurer la sécurité. Dans le but d'aider l'équipe de plongeurs, nous vous invitons à nous informer par courriel au inspecteur@barkmere.ca de la présence de débris dans le lac près de votre propriété.

Nous espérons que cette opération de dépollution saura sensibiliser les résidents à la problématique de pollution marine et, du même fait, la pollution globale, et les forcer à adopter des actions positives pour réduire l'usage du plastique et surtout éviter de s'en débarrasser en les jetant au fond du lac.

Surveillez les affiches au Débarcadère car nous aurons besoin de citoyens-bénévoles pour assister les plongeurs dans le transport des objets récupérés au fond du lac. Tous les objets polluants retirés seront répertoriés. Une carte de données est utilisée pour inventorier les objets marins immergés. J'ai hâte de voir ce que les plongeurs trouveront!

Infrastructure et Services

Par: **Marc-Olivier Duchesne**



Bonjour à tous,

Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux villégiateurs qui ont acquis une propriété à Barkmere durant la période de pandémie au cours de la dernière année. Je vous souhaite de passer les plus belles années de votre vie au lac!

Comité de la Marina (Landing)

Au cours de la dernière année, la ville a débuté des études préliminaires en préparation du lancement du comité. Ainsi, nous avons confirmé la disponibilité des subventions, demandé à une firme de génie-conseil de produire une étude préliminaire sur la viabilité technique incluant des dessins techniques et des estimations financières pour des nouveaux abris à bateaux flottants. Également, des dessins préliminaires ont été produits, en collaboration avec un membre de la communauté, pour rénover l'abri actuel de la Marina et pour construire un autre abri citoyen multi-usage qui serait potentiellement près du stationnement en zone gazonné. Le comité débutera ses travaux en juin. Ainsi, avec ces documents et toutes vos suggestions via le sondage que vous avez rempli en 2019, le comité sera en mesure de débuter ses discussions en juin. Les idées et suggestions sont toujours les bienvenues. Le sujet du parc municipal du chemin des Jésuites y sera aussi abordé.

Borne de recharge pour Véhicule Électrique

Les Bornes électriques sont maintenant fonctionnelles! Vous pouvez les utiliser librement. Nous vous demandons de respecter vos concitoyens et de déplacer votre véhicule lorsqu'il est chargé. La fonctionnalité de facturation mobile n'est pas encore en place dû à un enjeu de télécommunications que la MRC travaille à résoudre. (Pssst! C'est donc gratuit pour quelques semaines encore...)

Bloc sanitaire Ile Goulden

Le bâtiment et le système solaire sont complétés, comme vous avez pu le constater, mais il manque les toilettes à l'intérieur... Nous sommes bien désolés de cette situation. Avec le contexte de la COVID et les mesures de confinement en Ontario, notre fournisseur a des enjeux d'approvisionnement importants et nous effectuons un suivi pour résoudre la situation. Il reste aussi quelques travaux électriques pour rendre l'électricité disponible dans l'abri de l'île, ce qui sera effectué au cours de l'été.

Radar pédagogique

Un des enjeux soulevés par nos résidents du chemin Barkmere lors du Forum citoyen d'il y a 4 ans était la vitesse des voitures et la sécurité pour les piétons. Le MTQ a refusé notre demande de réduire à 40 km/h la vitesse sur le chemin Barkmere mais ils ont accepté que la ville installe un radar pédagogique. Cet appareil, utilisé en bordure de chemin dans la plupart des villes, nous aidera à sensibiliser les automobilistes à la sécurité des piétons. Il sera installé au cours de l'été. Nous adapterons la pratique suivant la rétroaction des citoyens.

Génératrice de secours pour Hôtel de Ville

Des pannes électriques prolongées se multiplient depuis quelques années et nos résidents permanents nous ont informés de leurs préoccupations et ont proposé de permettre au centre communautaire de servir d'abri en cas d'urgence et/ou catastrophe naturelle. La ville contacte donc des fournisseurs afin d'installer une génératrice de secours permanente afin de permettre aux citoyens en situation d'urgence de bénéficier d'un lieu chauffé, avec toilettes et service de douche. Nous souhaitons compléter ce projet en 2021.

Entretien

Des travaux pour consolider les garages à bateaux actuels (7 portes) seront effectués cet été. D'autres travaux auront lieu à chaque année selon les besoins. L'objectif actuel est d'en maintenir l'usage jusqu'à ce que le comité de la marina ait décidé des orientations finales et que des nouveaux équipements soient livrés ou construits au cours des prochaines années.

Le quai du parc du chemin des Jésuites a subi des dommages dus aux glaces et est en réparation et sera réinstallé prochainement.

Il y a quelques années, le quai sur pieux de l'île Goulden a subi des dommages par les glaces. Nous allons étudier avec des fournisseurs la meilleure façon de le réparer et prendre une décision plus tard dans l'année. Il est fort probable que les travaux devront être faits durant le prochain hiver pour amener les équipements requis sur le chemin de glace.

Comme vous pouvez le constater, il y a plusieurs initiatives en cours pour améliorer la qualité de la vie à Barkmere. Pour tout commentaire, n'hésitez pas à me contacter ou passez me voir! Je vous souhaite tous un bel été au lac et de profiter du déconfinement! Au plaisir de vous voir au lac.

Nouvelle entente de couverture de risque d'incendie avec la ville de Mont-Tremblant

Par: Marc Frédette



Au cours de l'année 2021 la Ville de Barkmere signera une nouvelle entente pour la couverture de risque d'incendie avec la Ville de Mont-Tremblant pour remplacer l'entente existante avec la régie d'incendie Nord-Ouest (RINOL) qui sera dissoute sous peu. Certains actifs et employés seront transférés à la nouvelle couverture.

Les municipalités avoisinantes se sont aussi jointes à l'entente. Ce transfert occasionnera une augmentation des dépenses d'environ 27 000 \$ ou 67%!

Pourquoi une telle augmentation?

La raison principale est que la répartition des coûts de la Ville de Mont-Tremblant est basée sur la valeur foncière des municipalités. Cette méthodologie est aussi utilisée pour répartir les coûts des services de la MRC et maintenant utilisée par la plupart des municipalités du Québec. Dans le passé, l'entente avec la régie était plutôt une desserte avec des frais facturés à chaque sortie du service, dont les fausses alarmes. Nous avons exploré toutes les options possibles mais étant donné que la couverture d'incendie est une obligation provinciale et que les municipalités avoisinantes n'offrent plus ce service, la Ville de Barkmere n'a pas d'autre alternative. Acheter un camion et offrir notre service d'incendie serait exorbitant.

Voici les points saillants de la nouvelle entente :

- 1) Il n'y a plus de coût pour les fausses alarmes des citoyens tel frais administratif et de déplacement;
- 2) Le service d'incendie de Mont-Tremblant prend en charge la vérification des détecteurs de fumée dans chaque habitation;
- 3) La Ville du Mont-Tremblant va apporter sa propre embarcation pour amener les pompiers sur place au chalet inaccessible par une route.

Étant donné la distance entre la Ville de Mont-Tremblant et les chalets de Barkmere, il est possible que l'incendie soit très avancé lors de l'arrivée des pompiers. Un chalet est un simple bien matériel, le plus important est d'éviter la perte de vie. Un détecteur de fumée est la meilleure façon d'éviter le pire. Un détecteur de monoxyde de carbone est très important aussi. Il est primordial pour chaque citoyen de s'assurer que ses détecteurs fonctionnent.

Je vous invite à lire les recommandations du gouvernement du Québec aux liens suivants:

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-de-securite-incendie-pour-la-maison/avertisseurs-de-fumee/>

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-de-securite-incendie-pour-la-maison/avertisseurs-de-monoxyde-de-carbone>

Il est recommandé de les vérifier à chaque mois.

Pourquoi ne pas les vérifier dès votre arrivée lors de la prochaine visite au chalet?

Mot de l'inspecteur

Par: Marc-André Paquin

Vous avez un projet? Dites-vous qu'un permis est, la plupart du temps, requis. Les documents à fournir sont énumérés dans le règlement 204. Voir également les formulaires de demande sur le site Internet www.barkmere.ca. Une description écrite du projet est aussi nécessaire.

Protection de la bande riveraine : les règles protégeant la bande de 15 et 20 mètres des lacs et cours d'eau sont très strictes. Peu d'interventions sont permises parce que la préservation de son état naturel est recherchée. Le débroussaillage et l'ébranchage y sont interdits.

Le bon fonctionnement des **installations de traitements des eaux usées** est capital pour la protection des eaux du lac. Toutes les eaux usées, y compris celles des **douches extérieures**, doivent être raccordées à votre système.

Conteneurs à déchets et produits recyclables : seuls les déchets domestiques et les produits recyclables peuvent y être déposés. Les autres objets doivent être acheminés par vous à un éco-centre régional.

Rappel concernant les nouvelles règles d'éclairage extérieur

Veillez noter qu'à compter du 15 juillet 2021, les nouvelles règles d'éclairage extérieur pour les zones donnant sur le lac entreront en vigueur.

Les principaux points à noter :

- 1) Aucune installation d'éclairage extérieur n'est autorisée dans la zone riveraine de **5 mètres**. À compter du 15 juillet 2021, toute lampe, solaire ou autre, installée sur les quais ou sur les radeaux devra être retirée.
- 2) Un éclairage extérieur peut être installé à des fins de sécurité pour éclairer les sentiers, etc., à l'extérieur de la zone riveraine de 5 mètres. Cependant, ces lumières doivent être sensibles au mouvement, de sorte qu'elles s'éteignent automatiquement lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.
- 3) D'autres changements qui touchent principalement les installations d'éclairage extérieur pour les nouvelles constructions entrent en vigueur. Vous devrez donc tenir compte de ces changements si vous demandez un permis de construire.

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal si vous avez des questions sur votre propre propriété. Les nouvelles règles du règlement se trouvent à l'article 4.8 du règlement de zonage 201 que vous pouvez consulter sur le site internet de la Ville. En outre, l'administration municipale peut fournir des conseils sur les réflecteurs peu coûteux qui peuvent être achetés dans la plupart des quincailleries pour l'installation sur les quais et les abris à bateaux pour faciliter la navigation nocturne sur le lac.

Vos voisins vous remercient d'avoir aidé à protéger notre milieu naturel sur le Lac des Écorces!

Mot du Directeur Général

Par: **Martin Paul Gélinas**

Comme nous sommes arrivés à une échéance électorale, (mais oui! déjà quatre années d'écoulées depuis les dernières élections), j'utiliserai cette occasion pour mettre mon chapeau de président d'élection afin de vous transmettre d'importantes informations en vue des élections du 7 novembre prochain. En qualité de président d'élection je me dois d'informer les citoyens sur certains aspects de la tenue des élections municipales.

Le personnel électoral doit réviser et mettre à jour la liste électorale à la suite de certains événements qui ont un effet sur cette liste. Il peut s'agir de changements de propriétaires à la suite d'une vente, modifications de statuts de résidents, de décès etc...

MESSAGE AUX ÉLECTEURS

L'électeur est le principal acteur de cette future élection. Notre objectif est de vous rendre l'exercice du droit de vote le plus accessible possible.

Au sens de la loi un électeur est une personne majeure et de citoyenneté canadienne ET qui remplit une des deux conditions suivantes:

- 1) 1° être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ; **OU**,
- 2) être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité.

Par ailleurs, pour exercer son droit de vote, une personne DOIT respecter les conditions ci-dessus **ET** avoir son nom inscrit sur la liste électorale. Il vous appartient donc de nous aviser et de nous demander d'inscrire votre nom sur la liste s'il n'y est pas déjà. Pour ce faire vous n'avez qu'à nous transmettre la demande que vous retrouverez sur le site internet. Si vous avez déjà voté à une élection passée, il se peut très bien que votre nom soit déjà inscrit. Dans ce cas, vous n'aurez aucune démarche à faire.

Dans les cas où deux ou plusieurs personnes sont copropriétaires ils doivent désigner parmi eux un représentant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux. Tant que cette procuration n'est pas révoquée, elle demeure valide pour toutes les élections futures.

Le vote par correspondance est offert à certaines conditions mais il faut le demander. Une fois que la demande de voter par correspondance est produite auprès du président d'élection, elle demeure en vigueur. Vous n'avez pas à nous le demander de nouveau. Cependant vous pouvez très bien produire une nouvelle demande sans aucun souci.

Entre temps, je vous invite à prendre connaissance des différents avis publics qui vous seront adressés dans les prochaines semaines et les prochains mois qui vous indiqueront les différentes étapes de la confection de la liste électorale pour vous assurer d'y être inscrit.

Maintenant je vous adresse quelques informations utiles pour vous porter candidat à cette élection.

Pour être candidat vous devez respecter **DEUX** conditions :

- 1.- Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale; **ET**
- 2.- être résidant depuis le 1^{er} septembre 2020.

Voici en résumé les premières informations que je crois importantes en ce moment. Je vous invite à profiter de votre présence à Barkmere pour vous assurer que votre nom est bien inscrit sur la liste.

Bon été pré-électoral.

N.B. : *Vous trouverez sur le site internet une section spéciale concernant les élections de même que tous les formulaires utiles.*

L'ENVIRONNEMENT COMPTE

Par Jake Chadwick

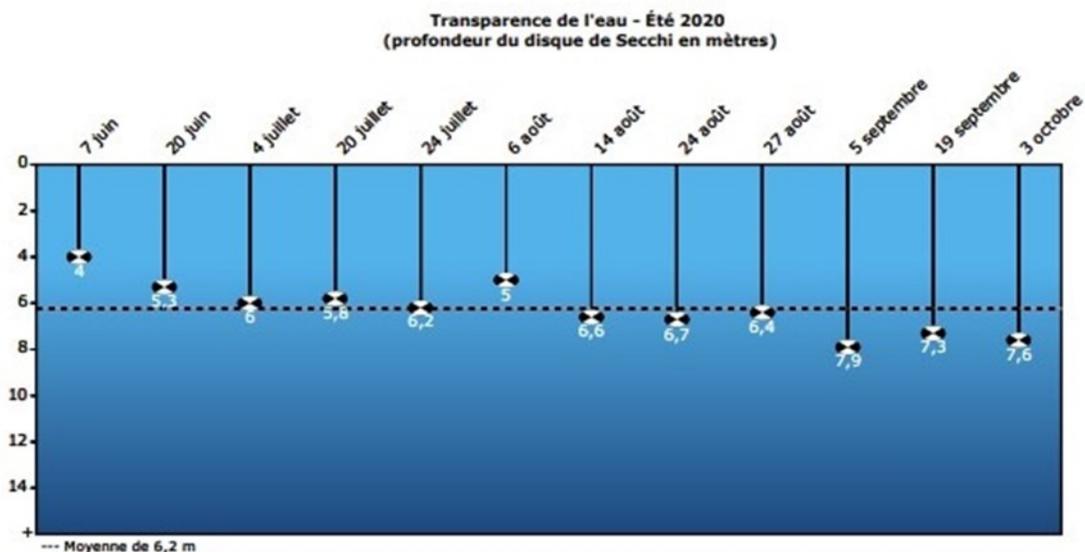


Résultats de la qualité de l'eau de l'été 2020

Votre CCE a effectué les tests habituels sur la qualité de l'eau tout au long de l'été et a participé, via l'APLE, au programme annuel RSVL (Réseau Surveillance Volontaire des Lacs) du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements climatiques (MELCC). Vous trouverez ci-dessous le tableau habituel des résultats du RSVL.

Nous avons superposé d'un **x rouge** les résultats de l'année précédente à des fins de comparaison.

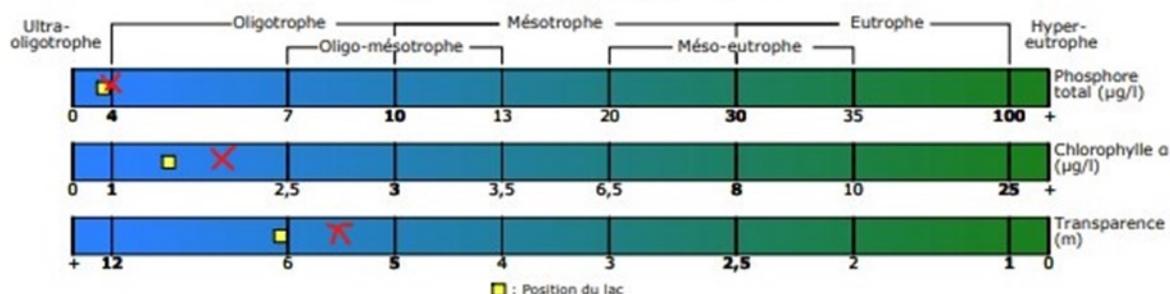
Réseau de surveillance volontaire des lacs Lac des Écorces (0596A) - Suivi de la qualité de l'eau 2020



Données physicochimiques - Été 2020

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2020-08-03	3,7	2,2	3,5
2020-08-16	2,8	1,1	3,5
2020-09-27	2,9	1,1	2,7
Moyenne estivale	3,1	1,5	3,2

Classement du niveau trophique - Été 2020



Comme le montre la partie supérieure du diagramme, la lecture moyenne de la transparence en 2020 était de 6,2 mètres. C'est un très bon résultat qui indique une eau saine et claire. Cette lecture est une amélioration par rapport à la moyenne de 5,5 mètres de 2019, malgré la faible transparence en juin 2020 causée par la situation des algues dorées. Jusqu'à présent, ce printemps, nous n'avons pas vu cette algue dorée réapparaître, ce qui est une bonne nouvelle.

En ce qui concerne les trois mesures physicochimiques clés du phosphore, de la chlorophylle A et du carbone organique dissous, les résultats de 2020 étaient également meilleurs que ceux de 2019, comme vous pouvez le voir dans la moitié inférieure du diagramme.

Toutes les variables physicochimiques mesurées placent le lac dans l'état oligotrophe de son cycle de vie et il ne montre que peu ou pas de signes d'eutrophisation. Vous pouvez consulter les résultats ainsi que ceux des années précédentes sur le site Web du gouvernement (voir <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm>).

Niveaux de pH

Nous avons également mesuré les niveaux de pH dans le lac pendant l'été. Le résultat moyen était de 7,06. C'est un niveau significativement plus bas que les 7,37 mesurés en 2019 et plus conforme à la lecture de 6,9 en 2018. Le MELCC indique que le pH doit se situer entre 6,5 et 9 pour une bonne vie aquatique (MELCC, 2005a). Il est noté que des valeurs de pH plus basses sont souhaitables pour se protéger contre les moules zébrées qui ont tendance à se développer dans des environnements plus alcalins (pH de 7,2 à 9,0). Les résultats du lac des Écorces se situent toutefois près de la limite inférieure de cette fourchette. Nous devons donc rester vigilants dans nos protocoles de lavage des embarcations pour éviter une infestation de moules zébrées.

Autres résultats d'analyse

Les autres résultats des tests effectués par le CCE (p. ex. profils d'oxygène et de température, mesures des coliformes fécaux dans le lac, niveaux de phosphore dans les affluents, etc.) étaient tous conformes aux résultats de l'année précédente, à l'exception de deux lectures de coliformes plus élevées que la normale dans les baies Miller et Whittal. Nous effectuerons des tests plus intensifs dans ces baies ce printemps pour déterminer s'il y a un problème ou si les lectures de 2020 étaient des anomalies ponctuelles. Dans les deux cas cependant, les niveaux étaient loin d'être dangereux pour les activités aquatiques. Nous devons garder à l'esprit que le MELCC recommande un niveau de zéro coliforme pour la consommation d'eau du lac.

Dans l'ensemble, les résultats des analyses d'eau de 2020 nous permettent de conclure que le lac demeure en très bonne santé. Continuons dans cette voie !

Nous sommes fiers d'annoncer que des rapports détaillés sur la qualité de l'eau ont été préparés cette année par Kirstin Lachance, résidente de Baie Silver et membre du CCE, en anglais et en français. Nous vous encourageons à consulter ces rapports qui sont disponibles sur le site Web de la ville. Les rapports comprennent des informations importantes sur les raisons pour lesquelles nous effectuons certains tests et la méthodologie utilisée. Le rapport fournit également des données historiques et une analyse des tendances. Bon travail Kirstin !

Notre lutte continue contre la propagation du myriophylle à épis

Comme indiqué dans le bulletin de l'automne 2020, nous avons eu un autre programme réussi de recherche et d'élimination du myriophylle à épis l'été dernier. Le nombre de plantes trouvées et enlevées a diminué de 187 à 147. Nous espérons que cette tendance se poursuivra cet été et nous sommes heureux d'annoncer que notre fidèle équipe, composée d'Anne Létourneau et de Sylvain Miller, mènera la charge une fois de plus cet été. Nous prévoyons d'accroître la participation de notre communauté à ces efforts avec la deuxième année de la "Community Environment Action Patrol" (CEAP). Cette initiative a pour but de motiver tous les propriétaires de chalet à aider à inspecter le lac devant leur chalet afin de détecter les espèces envahissantes comme le myriophylle. Le programme a débuté l'été dernier et nous espérons que le taux de participation et la couverture seront plus élevés cet été. Nous devons tous connaître et protéger notre lac. Vous recevrez en temps voulu des communications distinctes sur le programme CEAP.

Autres activités de l'été 2021

En plus de l'analyse de l'eau et du programme sur le myriophylle, nous avons plusieurs autres activités prévues pour cet été :

1. **Projet L'Action** - avec l'aide des biologistes de l'OBV (Organisation Bassin Versant), nous allons procéder à un examen détaillé de l'état du lac et de celui du bassin hydrographique environnant. Comme notre base de données sur la qualité générale de l'eau du lac des Écorces est vaste, nous serons en mesure de déployer les ressources des biologistes pour en apprendre davantage sur les lacs et les cours d'eau en amont et pour examiner les risques à long terme auxquels le lac est confronté. Il s'agira également d'une bonne occasion de vérification croisée pour notre programme de qualité de l'eau.
2. **Nettoyage du fond du lac** - une équipe spécialisée de plongeurs a été engagée par la ville pour enlever les polluants du fond du lac. Plus de détails dans ce bulletin.
3. **Projet Entrée du lac** - Kirstin Lachance a été engagée par la ville pour mener une étude sur la zone située entre l'entrée du lac et le parc Jack Rabbit afin de recenser et d'inventorier la faune, la flore, la forêt et les cours d'eau. Cette étude vise à renforcer le soutien à la protection éventuelle de cette zone vitale pour la sécurité environnementale de notre lac et constitue un suivi de l'étude menée par Biodiversité Conseil (Kim Marineau) l'été dernier.
4. **Opérations forestières et routes** - nous travaillerons sans relâche pour tenter de minimiser la portée et l'impact des routes forestières et des opérations forestières. Comme vous le savez, plusieurs grandes coupes sont prévues par le MFFP au cours des prochaines années à l'intérieur et à proximité de Barkmere et nous avons récemment été témoins de l'ampleur choquante des nouveaux chemins forestiers construits. Il s'agit d'un effort très difficile, mais votre CCE fera de son mieux pour limiter les dégâts. Il y a également eu une augmentation spectaculaire du bruit et de l'activité des 4x4 au nord de Silver Bay, un problème connexe que nous aborderons avec les résidents concernés de la région.

Navigation et Civisme

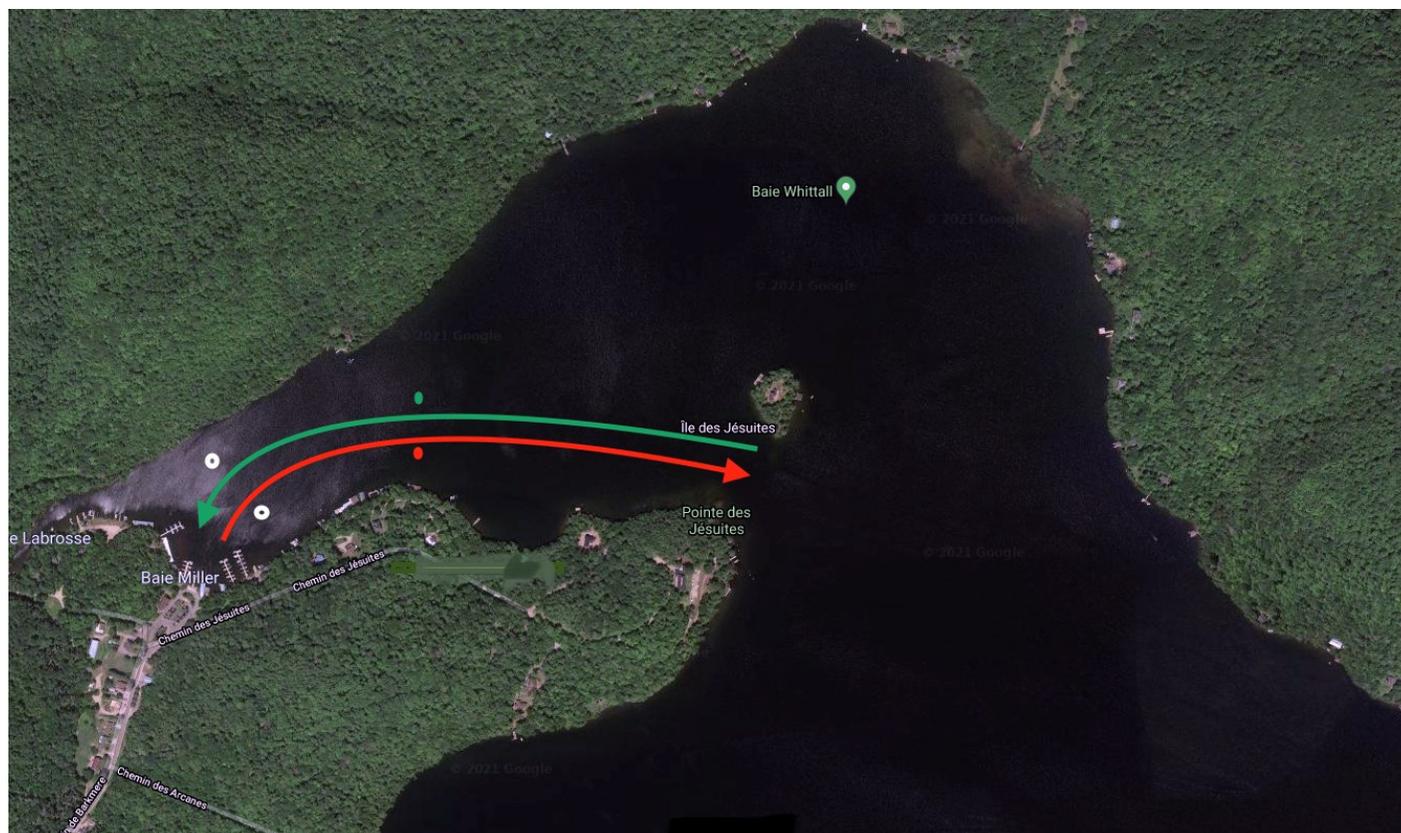
Par: Chantal Raymond



Vous avez en main le dernier Bulletin municipal mis en page par un conseiller. Modernité oblige, l'administration de la ville s'en occupera désormais, même si les conseillers continueront d'écrire des articles. Ce fut néanmoins pour moi une très agréable tâche et je quitte donc un peu nostalgique le Bulletin municipal.

Cet été un employé de la ville distribuera à tous les usagers un dépliant comportant des informations concernant la signalisation nautique, un rappel des règles de navigation et de civisme, pouvant se résumer comme suit :

Comme vous voyez dans le diagramme ci-dessous, au départ du débarcadère, veuillez diriger votre embarcation entre les bouées blanches situées devant le quai principal de la ville. Visez ensuite les 2 autres bouées (rouge et verte) plus en amont. L'idée est de rester dans ce corridor, loin du rivage. Aussi, veuillez rejoindre ce 'corridor' **perpendiculairement** et n'accélérez que lorsque vous y serez. L'érosion du rivage est tangible et nous devons la freiner.



Dans les Étroits (*Narrows*), restez à droite de la bouée clignotante lorsque vous naviguez (à l'aller comme au retour) comme si c'était une rue à deux sens. Ce passage est étroit et plutôt dangereux : la vue est cachée par les arbres. Ne pêchez pas à cet endroit, et trouvez la vitesse de croisière qui fait le moins de vagues.



Comme il y aura des opérations de recherche et de retrait de myriophylles à épis cet été, au fond de la Baie Silver, nous vous demandons d'éviter cet endroit afin de minimiser les vagues qui contribuent à la propagation de cette plante envahissante.

Évitez de pêcher près des quais privés. C'est intrusif.

Si vous faites du ski nautique ou de la bouée, restez à un minimum de trente mètres de la rive en tout temps, et incitez les jeunes à ne pas **CRIER**. La voix porte tellement sur l'eau.

Variez les endroits où vous faites du sport nautique afin d'assurer la quiétude des résidents.

Ne naviguez pas à moins de trente (30) mètres des quais, même à basse vitesse. Vous ne marcherez pas sur la pelouse de votre voisin!

Nous vous remercions tous à l'avance de votre comportement courtois qui nous permettra de passer un magnifique été tous ensemble.



Le pot aux roses

On ne penserait pas à mettre son compost sur son quai...et s'il était dans une jardinière, serait-ce plus acceptable?

Aménager un jardin bien engraisé directement dans la bande riveraine ne vous semble pas une très bonne idée, mais qu'en est-il des jolies jardinières? Vous vous dites: c'est tout petit, c'est dans un pot, ça ne peut certainement pas faire de différence!

Le risque avec cet arrangement floral sur un quai, c'est qu'avec chaque pluie une partie de l'engrais du terreau de la jardinière risque de se retrouver dans l'eau du lac. Mais pour quelques gouttes, c'est quoi le problème?!

Un sac (30 kg) de terreau aurait le même potentiel en fertilisant qu'un réservoir de 1,500 litres d'égout domestique municipal!

Au lac, pensez-y!

Pour plus d'informations, allez au www.barkmere.ca sous l'onglet Environnement: Le Pot aux Roses!

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

HEURES D'OUVERTURE

Mai à septembre

	Tous les jours:	08h00 à 16h30
Maire:	819-681-3374	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe	819-681-3374 poste 5101	dg@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374 poste 5103	inspecteur@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374	communications@barkmere.ca
Finances (compte de taxes)	819-681-3374 poste 5102	finance@barkmere.ca

